

# LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU ROYAUME-UNI

## NOTE SECTORIELLE



#### COPYRIGHT

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne.

#### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La présente publication a uniquement une valeur informative. Bien que l'objectif de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne soit de diffuser des informations actualisées et exactes, elle ne peut cependant garantir l'exhaustivité, l'exactitude ou l'actualisation des informations publiées, mais s'efforcera de corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

#### AUTEUR

Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne  
Lincoln house  
300 High Holborn  
London WC1V 7JH

#### RÉDIGÉ PAR

Anne-Laure Albergel

#### DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR

15/04/2015

# SOMMAIRE

1.	Panorama général du marché des énergies renouvelables	3
2.	Le contexte règlementaire	7
3.	L'énergie éolienne	9
4.	L'énergie marine	10
5.	L'énergie solaire	12
6.	Bioénergie et déchets	13
7.	Salons professionnels	15
8.	Associations professionnelles	16
9.	Nos membres dans ce secteur	17
	Pour aller plus loin avec le département « Appui aux entreprises » de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne	18

# 1

## PANORAMA GÉNÉRAL DU MARCHÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### 1.1. Différents types d'énergie renouvelable

Une énergie renouvelable est une source d'énergie, dérivée de processus naturels, qui se constitue ou se reconstitue plus rapidement qu'elle n'est utilisée.

Les principales sources d'énergie renouvelable sont les suivantes :

- énergie éolienne,
- énergie marine,
- énergie solaire,
- bioénergie (biomasse) et déchets,
- hydraulique.

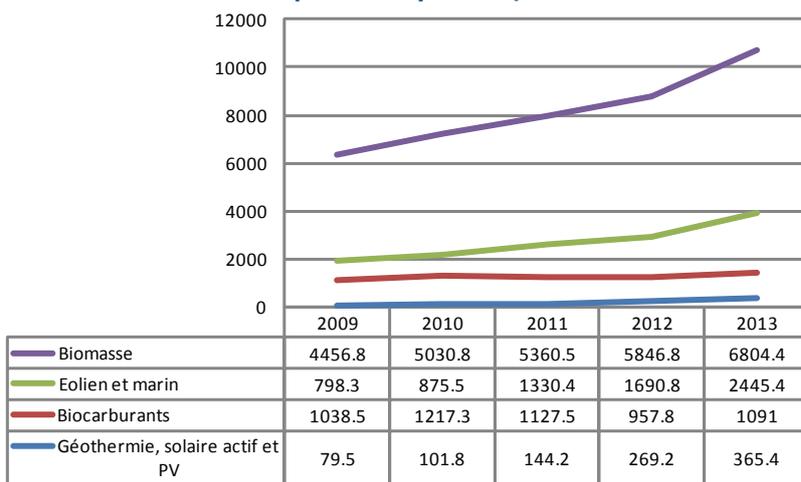
Dans cette note, nous n'aborderons que les quatre premières.

### 1.2. Consommation

En 2013, la consommation britannique en énergies renouvelables s'élevait à 11,8 millions de tonnes équivalent pétrole soit une augmentation de près de 61% par rapport à 2009. Cette hausse significative est due aux politiques britannique et européenne ainsi qu'aux développements technologiques.

La biomasse est le segment le plus important en termes de consommation. Ainsi, en 2013, il représentait 57,5% de la consommation totale en énergies renouvelables du pays. Le graphique ci-dessous présente l'importance relative de chaque segment et son évolution entre 2009 et 2013.

## Evolution de chaque segment du marché des énergies renouvelables entre 2009 et 2013 (tonnes équivalent pétrole)



Source : Keynote, 2014

### 1.3. Production

Les énergies renouvelables sont utilisées pour produire :

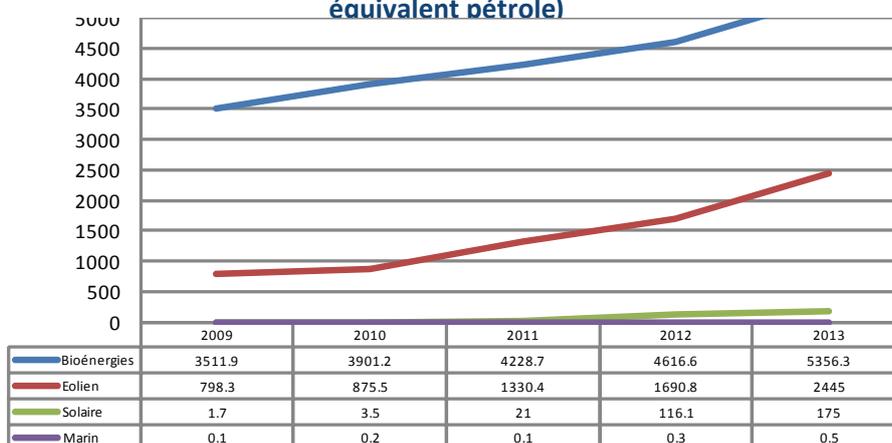
- de l'électricité,
- de la chaleur,
- du carburant.

#### a- Production d'électricité

Selon les chiffres du *Department of Energy and Climate Change* (DECC - département exécutif du gouvernement britannique qui gère la politique énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique), entre 2009 et 2013, l'utilisation des énergies renouvelables pour la **production d'électricité** est passée de 4,8 millions de tonnes équivalent pétrole à 8,4 millions de tonnes équivalent pétrole ce qui correspond à une augmentation de 76%. Cette hausse est notamment le fait des incitations gouvernementales (détaillées dans le point 2.) et des investissements privés. Cela correspond en outre à 19,2% de la production totale d'électricité.

Le graphique ci-dessous présente l'importance relative de chaque segment dans la production d'électricité à base d'énergies renouvelables. On note ainsi que la bioénergie (ensemble des énergies dérivées de la conversion de l'énergie solaire en biomasse<sup>1</sup> par des processus biologiques) est le segment le plus important puisqu'il représente 63,9% de la production d'électricité. A l'intérieur de ce segment, les gaz de décharges sont les sources les plus utilisées. L'éolien est la seconde source d'énergie renouvelable la plus utilisée pour la production d'électricité (29,2%).

#### Importance de chaque segment dans la production d'électricité à base d'énergies renouvelables (tonnes équivalent pétrole)



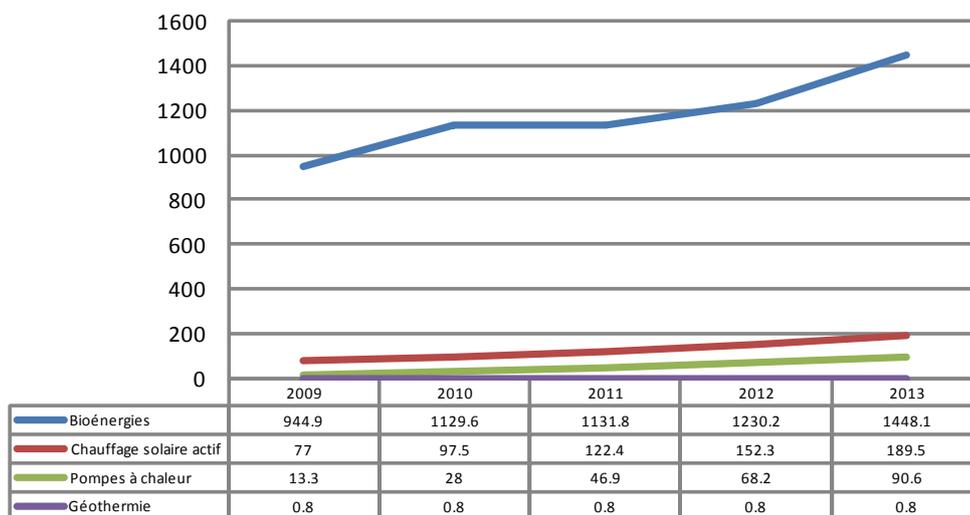
Source : Keynote, 2014

<sup>1</sup> La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale, animale ou fongique pouvant être utilisées comme source d'énergie

## b- Production de chaleur

Le marché de la production de chaleur à base d'énergies renouvelables est bien plus restreint que celui de la production d'électricité. Cependant, entre 2009 et 2013, il a connu une croissance de plus de 66.9%. La bioénergie est la première source utilisée ; elle représente ainsi 83,7% du marché de la production de chaleur, suivie par le chauffage solaire (11%), les pompes à chaleur (5,2%) et la géothermie (0,1%) comme le montre le graphique ci-dessous.

**Evolution de chaque segment du marché de la production de chaleur entre 2009 et 2013 (tonnes équivalent pétrole)**



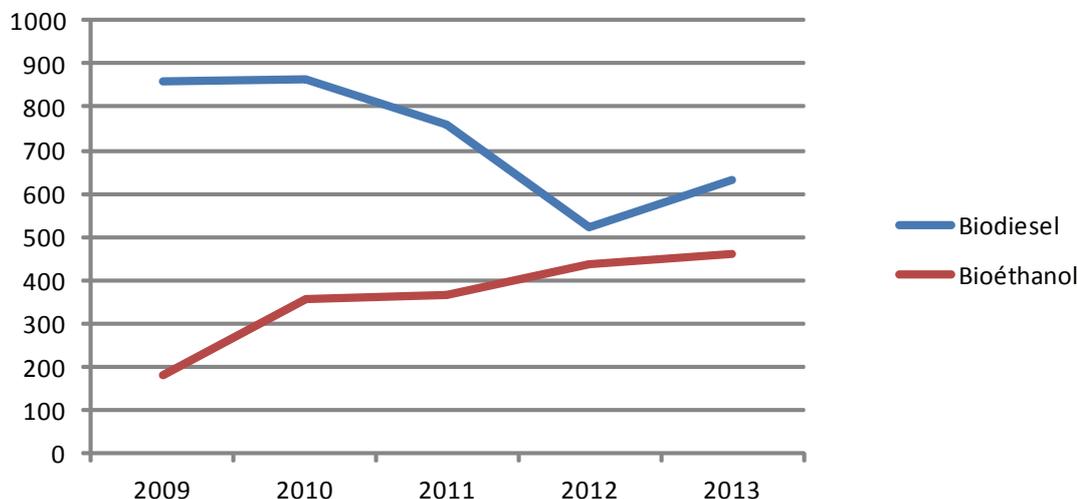
Source : Keynote, 2014

## c- Production de carburant

Un **biocarburant** (ou agrocarburant) est produit à partir de matériaux organiques non fossiles, provenant de la biomasse. Il existe actuellement deux filières principales : la filière huile et dérivés (biodiesel) et la filière alcool (bioéthanol), à partir d'amidon, de cellulose ou de lignine hydrolysés.

L'utilisation d'énergies renouvelables dans la production de carburant a augmenté de 5,1% entre 2009 et 2013. Le biodiesel représente 57,7% du segment.

**Evolution de chaque segment du marché des biocarburants entre 2009 et 2013 (tonnes équivalent pétrole)**



Source : Keynote, 2014

## 1.4- Les intervenants

Le marché des énergies renouvelables britannique est constitué d'entreprises de toutes tailles, certaines sont spécialisées et d'autres couvrent plusieurs activités. Les intervenants peuvent être classés de la façon suivante :

- les développeurs : entreprises assurant la conception, la construction ou la délégation de projets,
- les opérateurs : entreprises, le plus souvent de grande taille, responsables du suivi quotidien et de la maintenance du projet une fois qu'il a été délégué,
- les fabricants : fournisseurs de gros équipements comme les turbines ou les câbles,
- les entreprises de service gérant le lien entre le réseau ou l'utilisateur local d'énergie,
- les entreprises pétrolières qui ont des intérêts dans la production de biocarburants.

## 1.5- Les organismes-clés

### Le Carbon Trust

Le *Carbon Trust* est une organisation à but non-lucratif créée par le gouvernement britannique en 2001 pour aider les entreprises privées et le secteur public à réduire leurs émissions de carbone en les conseillant ou en les subventionnant.

Cette organisation finance le développement de technologies peu génératrices de carbone et propose des solutions innovantes pour limiter les coûts énergétiques des secteurs privés et publics tout en améliorant leur productivité. Elle est ainsi impliquée dans les secteurs des énergies marine, solaire et biomasse.

### Le Department of Energy and Climate Change

Le DECC est né en octobre 2008 de la fusion du *Département Business, Innovation and Skills* (BIS) qui gère la politique énergétique, et du département *Environment, Food and Rural Affairs* qui gère les médiations en matière de changement climatique.

La mission du DECC consiste à solutionner les défis du sourcing, de la gestion et de l'utilisation des énergies dans le but d'obtenir des énergies propres, sûres et abordables. Son rôle est aussi la mise en avant de la nouvelle politique énergétique du gouvernement.

### L'OFGEM : Office of Gas and Electricity Markets

D'ici à 2020, le Royaume-Uni a pour objectif de faire passer sa consommation en énergies renouvelables à 15% de sa consommation totale (4,2% en 2014). Pour atteindre cet objectif, le pays devra produire au moins 30% de son électricité à partir de sources renouvelables.

A l'heure actuelle, quatre mesures visent à encourager la production d'énergies renouvelables : les « **Renewable Obligations** » (RO), les « **Feed-in Tariffs** » (FITs), le « **Renewable Heat Incentive** » (RHI) et le « **Green Deal** » (GD).

# 2

## LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### 2.1. Les « Renewable Obligations »

Le régime des RO, qui vise à soutenir les projets de grande envergure (production supérieure à 5 MegaWatts - MW), a été mis en place en avril 2002. Il oblige les fournisseurs à utiliser une proportion minimum d'électricité d'origine renouvelable. Ils le font à travers les *Renewable Obligation Certificates* (ROCs) qui sont des certificats délivrés par l'OFGEM : pour chaque MWh d'électricité produite à partir d'une source renouvelable, 1 ROC est attribué. Chaque fournisseur doit produire un certain nombre de ROCs.

Si le fournisseur n'a pas rempli son obligation en fin d'année, il doit payer une amende. Les recettes issues de cette taxe sont ensuite redistribuées aux fournisseurs conformes à leurs obligations.

Les RO prendront fin le 31 mars 2017. Depuis le début de l'année 2014, le mécanisme de soutien financier pour les nouveaux projets de grande envergure est nommé *Contracts for Difference* (CfD). Un CfD est un contrat long terme qui rémunère le producteur en se basant sur la différence entre une estimation du prix de l'électricité (« *reference price* ») et une estimation du prix long terme nécessaire (« *strike price* ») pour encourager les investissements technologiques.

Pour plus d'informations sur les tarifs :

[https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/245488/calculatingro\\_2014\\_15.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/245488/calculatingro_2014_15.pdf)

### 2.2. Les « Feed-In Tariffs »

Les FITs, qui visent à soutenir les projets dits de micro-génération (production inférieure à 5 MW) sont en place depuis avril 2010. Les producteurs sont rémunérés au prorata de la quantité d'électricité produite, qu'elle soit pour un usage personnel ou pour être revendue. Les sources éligibles sont l'éolien, l'hydraulique, le solaire PhotoVoltaïque et la combustion de la biomasse.

Les profits se présentent sous deux formes :

- revenus directs liés à la production d'énergie totale,
- revenus liés à la vente de l'électricité sur le réseau national.

Les entreprises utilisant leur propre énergie peuvent aussi effectuer des économies sur leurs factures d'électricité.

Les prix sont déterminés en fonction du type d'énergie renouvelable utilisé et de la quantité produite.

Pour le détail des tarifs : <https://www.ofgem.gov.uk/environmental-programmes/feed-tariff-fit-scheme/tariff-tables>

### 2.3. Le « Renewable Heat Incentive »

Le « *Renewable Heat Incentive* » (RHI) est une initiative introduite en 2011 visant à favoriser l'utilisation des sources de chaleur renouvelables. Elle consiste à rémunérer les particuliers et professionnels ayant installé un système de production de chaleur durable (pompes à chaleur, chaudière biomasse, panneaux solaires...).

Le processus d'application est le suivant :

- décision d'installation d'un système de chauffage renouvelable,
- prise de contact avec un installateur certifié qui fournira des informations sur le RHI et un devis,
- installation du système le plus adapté,
- présentation d'une preuve d'installation à l'OFGEM,
- rémunération par l'OFGEM.

Pour plus d'informations sur les tarifs : <https://www.ofgem.gov.uk/environmental-programmes/non-domestic-renewable-heat-incentive-rhi/tariffs-and-payments>

### 2.4- Le Green Deal

Cette mesure mise en place en octobre 2012 vise à aider les particuliers et professionnels à adopter des technologies plus vertes. L'investissement de départ pour ces technologies peut être ainsi remboursé sur la facture d'énergie.

Les technologies considérées comme vertes sont les suivantes :

- isolation,
- chauffage,
- double vitrage,
- panneaux solaires et pompes à chaleur.

Pour les conditions d'éligibilité : <https://www.gov.uk/green-deal-energy-saving-measures/what-properties-will-benefit-from-the-green-deal>

# 3

## L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

### 3.1 Définition

L'énergie éolienne est directement obtenue du vent à partir d'un dispositif comme une éolienne ou un moulin à vent. Il existe deux types de système éolien : sur terre : « onshore » ou en mer : « offshore ».

### 3.2 Opportunités

Pour assurer son avenir énergétique, le Royaume-Uni mise sur l'exploitation de fermes éoliennes, particulièrement « offshore » où la capacité britannique est numéro 1 en Europe. De plus, l'éolien « offshore » possède des avantages par rapport à l'éolien « onshore » :

- meilleur rendement des turbines (30 à 40% de sa puissance nominale contre 25 à 30 pour le « onshore »),
- absence de gêne visuelle et sonore pour les populations,
- gain de place par rapport à l'exploitation des terres,
- possibilité de tirer profit de l'expertise issue de l'exploitation gazière et pétrolière « offshore » en mer du Nord.

En février 2015, 729 fermes éoliennes étaient en place au Royaume-Uni avec 6037 turbines représentant une capacité globale de 12 120 MW.

Un projet de parc éolien nommé Rampion devrait voir le jour en septembre 2015 au port de Newhaven, dans le comté du Sussex. Il s'agit du port le plus proche de Londres qui relie la France (depuis Dieppe) et l'Angleterre et il est situé entre Brighton et Eastbourne ce qui permet un accès facile et rapide à tout le reste du Royaume-Uni.

L'entreprise E.ON, figurant parmi les premiers fournisseurs d'énergie du Royaume-Uni, supervise et contrôle la construction du parc et souhaite que 20% des éoliennes soient opérationnelles d'ici mars 2017. Au total, 116 éoliennes devraient être installées.

# 4

## L'ÉNERGIE MARINE

### 4.1 Définition

L'énergie marine ou énergie des mers est l'énergie renouvelable extraite du milieu marin. Elle comprend principalement :

- l'énergie marémotrice, due aux mouvements de flux et de reflux des marées,
- l'énergie hydrolienne, due aux courants marins,
- l'énergie houlomotrice, due aux vagues.

### 4.2 Opportunités

L'énergie marine britannique peut potentiellement répondre à hauteur de 15% à 20% à la demande en électricité du pays. D'un point de vue commercial, son chiffre d'affaires devrait atteindre £50bn d'ici à 2050. Jusqu'à présent les acteurs de ce segment s'étaient centrés sur la mise en avant de l'efficacité des méthodes ainsi que sur la réduction des coûts via le test de matériels de démonstration. Le pays développe à présent les premières fermes houlomotrices et marémotrices, appelées « arrays ».

La capacité actuelle est modeste : 9MW mais le pays devrait pouvoir produire 120MW d'ici à 2020.

Avec des programmes R&D (Recherche et Développement) solides et des équipements appropriés, le Royaume-Uni est à la pointe de l'énergie marine. D'ici à 2020, la majorité des implantations européennes de systèmes de captage d'énergie marine se fera au Royaume-Uni. Par la suite, l'industrie devrait avoir développé des gammes multi-systèmes et les services de maintenance nécessaires pour exporter dans le monde entier.

Le marché de l'énergie marine n'est qu'à ses débuts ; il doit ainsi se structurer ce qui représente des opportunités dans divers secteurs :

- R&D,
- études de faisabilité,
- planification,
- conception,
- construction,
- installation
- suivi et maintenance...

#### Zoom sur la Scottish WATERS Initiative :

Scottish Enterprise (agence de développement écossaise) a lancé un deuxième cycle de financement pour les énergies marines d'un montant de £6 millions. WATERS 2 permettra ainsi la promotion des activités de R&D en Ecosse pour la commercialisation de matériels low cost.

#### Zoom sur les centres de recherche et de démonstration :

Narec à Blyth (Northumberland) permet de tester de petites installations. Ce centre permet aux développeurs de passer de l'étape de prototype à l'étape de développement à grande échelle.

European Marine Energy Centre à Orkney (Ecosse) est le seul centre de ce type au monde. Il permet aux développeurs de tester leurs installations directement sur le réseau énergétique.

Wavehub en Cornouailles permet la démonstration et le test de matériels offshore.

SuperGen est un centre de recherche fondamentale sur le potentiel et l'exploitation future des ressources marines.

PRImaRE est une initiative des Universités de Plymouth et Exeter pour aider au développement des technologies marines.

# 5

## L'ÉNERGIE SOLAIRE

### 5.1 Définition

Le segment de l'énergie solaire comprend les trois sous-segments suivants :

- le chauffage solaire actif (énergie solaire captée par des collecteurs et utilisée pour chauffer l'eau dans les maisons),
- l'énergie solaire passive : utilisation de l'énergie solaire pour le chauffage et l'éclairage,
- le solaire Photovoltaïque (conversion des radiations solaires en courant électrique).

Dans cette section, nous n'aborderons que le solaire Photovoltaïque (PV).

### 5.2 Opportunités

Les installations PV grande-échelle au Royaume-Uni ont augmenté de 600% en 2013, donnant au pays une capacité de 1.45GW. Les installations au sol représentaient plus de 90% des nouvelles installations. Le DECC prévoit une production de 20GW d'ici à 2020.

Les opportunités qui découleront de cette croissance résideront dans la dimension industrielle que prendra le secteur. Aujourd'hui, il est encore artisanal. L'intégration de panneaux solaires dans les nouveaux projets de construction, la standardisation et l'investissement en R&D permettraient de répondre à la demande nationale grandissante mais aussi à la demande export. Du fait de la baisse des tarifs du rachat de l'électricité photovoltaïque pour les centrales à forte capacité, les opportunités d'affaires proviendront surtout des petits projets.

# 6

## BIOÉNERGIE ET DÉCHETS

### 6.1 Définition

Dans le domaine des bioénergies, la **biomasse** désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale (algues incluses), animale ou fongique pouvant être utilisées comme source d'énergie par combustion (ex : bois énergie), après méthanisation (biogaz) ou après de nouvelles transformations chimiques (biocarburant). Ce secteur comprend les sous-segments suivants :

- production énergétiques et résidus forestiers qui sont brûlés pour produire de l'énergie,
- gaz de décharge, riche en méthane, issu de la décomposition de matériel organique et utilisé comme source d'énergie pour des turbines générant de l'électricité ou comme carburant,
- boues d'épuration correspondant à une digestion anaérobie (en milieu privé d'oxygène),
- combustion de paille pour fournir de la chaleur, de l'eau chaude et de l'air chaud,
- combustion de bois pour le chauffage domestique,
- combustion de bois pour le chauffage non domestique,
- CHP (*Combined Heat and Power*) qui produit de la chaleur et de l'électricité grâce à un seul et même procédé,
- géothermie : eau naturellement chaude présente dans des aquifères souterrains, pompée et utilisée dans les systèmes de chauffage.

Le secteur des bioénergies est nouveau et changeant, peu de statistiques sur sa taille sont disponibles. Cependant, les experts s'accordent tous sur le fait que ce segment connaîtra la plus forte croissance au sein du marché des énergies renouvelables. Ainsi, d'ici à 2020, ce segment devrait représenter 12% de la production énergétique britannique.

## 6.2 Opportunités

Les premiers biocarburants, dits de première génération, ne sont pas inscrits dans une démarche de développement durable du fait que :

- certains libèrent des Gaz à Effet de Serre (GES),
- la production de la biomasse nécessaire à leur production occupe de grandes surfaces de terres,
- les productions ne sont pas utilisées pour leur primo-destination (la consommation humaine) et contribuent à l'augmentation des prix dans l'agro-alimentaire.

Cependant la culture d'algues pour la production de biocarburants de troisième génération pourrait créer de nouvelles opportunités dans le domaine des biocarburants. Leur culture ne se faisant pas sur des parcelles agricoles classiques, elles n'entrent pas en compétition avec les cultures alimentaires. Elles bénéficient d'une croissance plus rapide, ce qui permettrait d'accroître la fréquence des récoltes. Enfin, pour une même quantité de biocarburants produite, les surfaces nécessaires à la production d'algues sont plus faibles que celles des cultures oléagineuses. On estime ainsi que d'ici à 2030, cette industrie pourrait représenter £15bn et fournir 12% du carburant mondial pour l'aviation. Les émissions de CO<sub>2</sub> devraient ainsi être diminuées de 160 millions de tonnes (à condition que les coûts de production soient divisés par 5 voire 10).

Les opportunités qui découlent de ce créneau sont liées à :

- l'identification de nouvelles variétés d'algues,
- l'adaptation des techniques de culture d'une variété d'algues à une autre.

# 7

## SALONS PROFESSIONNELS

### **Sustainability Live 2015: [www.sustainabilitylive.com](http://www.sustainabilitylive.com)**

National Exhibition Centre, Birmingham

21 au 23 avril 2015 (dernière date)

Sustainability Live est un événement dédié à l'efficacité énergétique, et à la gestion de l'eau. Près de 250 exposants pourront présenter leur offre et pourront networker avec leurs pairs.

### **All-Energy 2015: [www.all-energy.co.uk](http://www.all-energy.co.uk)**

SECC, Glasgow

6 au 7 Mai 2015 (dernière date)

All Energy est la plateforme incontournable pour explorer les nouvelles opportunités liées au marché des énergies renouvelables. En 2014, plus de 600 entreprises exposeront leur offre, plus de 7 600 visiteurs sont attendus et 350 experts animeront 55 séminaires.

### **Ecobuild: [www.ecobuild.co.uk](http://www.ecobuild.co.uk)**

ExCeL, Londres

8 au 10 mars 2016

Ecobuild est le salon de référence dans le domaine de la construction durable. En 2015, il a attiré 44 000 professionnels de plus de 100 pays.

# 8

## ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

### **Renewable UK : [www.renewableuk.com](http://www.renewableuk.com)**

Le rôle de Renewable UK est de maximiser les opportunités britanniques dans le secteur des énergies éoliennes, marémotrices et houlomotrices. Cette association a le rôle de centre d'information et de représentation pour ses membres. Elle conduit ainsi des recherches, publie des rapports, organise des événements, facilite le développement commercial et fait la promotion des bénéfices de ces énergies auprès du gouvernement, des industriels, des médias et du grand public.

### **British Photovoltaic Association : [www.bpva.org.uk](http://www.bpva.org.uk)**

La BPVA a été créée en 2010 et représente les entreprises du secteur du solaire PV britannique. Elle est très influente au niveau politique et ses actions permettent le développement commercial de ses membres.

### **REA Renewable Energy Association : [www.r-e-a.net](http://www.r-e-a.net)**

La REA a été créée en 2001 et représente les producteurs d'énergies renouvelables au sens large.

# 9

## NOS MEMBRES DANS CE SECTEUR

**Areva UK (Patron)**

**Bureau Veritas (Active)**

**Charmont Investments Ltd (Active)**

**EDF Energy (Patron)**

**Energy future (Active)**

**Engie (Patron)**

**Fadkar Ltd (Active)**

**KDB Insulation Limited (Active)**

**Newhaven Port (Active)**

**Schneider Electric (Patron)**

**Total Holdings UK Ltd (Patron)**

**Veolia Environnement (Patron)**

\* par ordre alphabétique

## Pour aller plus loin avec le département « Appui aux Entreprises » de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne

L'équipe du service « Appui aux Entreprises » de la Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne vous propose une offre sur mesure pour vous accompagner sur le marché des Energies Renouvelables au Royaume-Uni, et vous aide à identifier les opportunités que ce marché représente pour vous.

### Appui Commercial

#### Sabrina Mimid

Directeur Développement

**t** : + 44 (0) 207 092 6626

**e** : smimid@ccfgb.co.uk

#### Anne-Laure Albergel

Chef de Projet Senior

**t** : + 44 (0) 207 092 6628

**e** : aalbergel@ccfgb.co.uk

#### Aperçu de nos prestations :

Listes de contacts • Etudes de Marché • Etudes de faisabilité • Approches Test Marché • Organisation de programmes de RDV • Business Centre • Commerciaux à Temps Partagé

### Appui à l'implantation

#### Sophie Bertoux

Coordinatrice Implantation

**t** : + 44 (0) 207 092 6606

**e** : cbertoux@ccfgb.co.uk

#### Aperçu de nos prestations :

Journée implantation sur mesure • Création de filiale • Domiciliation • Gestion administrative et comptable de filiales • Gestion salariale

### Recrutement

#### Bénédicte Lecuyer

Directrice du service

**t** : + 44 (0) 207 092 6624

**e** : blecuyer@ccfgb.co.uk

#### Aperçu de nos prestations :

Recrutement classique • Package TPE • Spouse Mission

Pour le détail de nos prestations, visitez notre site : [www.ccfgb.co.uk](http://www.ccfgb.co.uk) rubrique Business Development